

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-409-1930 Interdictions de séjour

n° 74-409-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 décembre 1930

Numéro JO

n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro

31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant cinq ans, pour compter du 3 juillet 1931, date de sa libération, au nommé Djama Ismaël.